

Mercredi 7 mai 2025

## **Mai à vélo 2025 : Rennes Métropole invite les habitantes et habitants à adopter le vélo**

À l'occasion de la 5<sup>ème</sup> édition de Mai à vélo, Rennes Métropole invite ses habitants à enfourcher leurs bicyclettes dans le but d'adopter de nouvelles habitudes. Mai à Vélo est une initiative nationale qui se déroule chaque année du 1<sup>er</sup> au 31 mai, visant à promouvoir la pratique du vélo sous toutes ses formes à travers la France. C'est également l'occasion de dresser un état des lieux de la pratique du vélo à Rennes et au sein de la métropole.

### **Mai à Vélo : challenge Geovelo et animations autour du vélo**

À Rennes Métropole, plus d'une centaine d'événements sont organisés dans le cadre de Mai à Vélo. Parmi eux, un challenge d'activité pour se motiver en communauté. Il s'agit d'un défi national basé sur l'application GPS Geovelo, dans laquelle les participants enregistrent tous les trajets qu'ils font à vélo pendant le mois de mai. Ils peuvent rejoindre une ou des communautés (communauté de leur ville, de leur métropole, de leur entreprise, de leur association, de leur école...), qu'ils contribuent à faire grimper dans les différents [classements nationaux](#) (classement par employeurs, par collectivités, par associations, par établissements scolaires, et par zones géographiques, avec différentes catégories selon les tailles).

Pour la seconde année consécutive, Rennes Métropole participe au challenge des collectivités (également accessible à toutes les communes métropolitaines) et invite ses habitantes et habitants à participer au défi et à réaliser le plus de trajets possibles à vélo. [S'inscrire au challenge Geovelo](#)

Nouveauté 2025 : Chaque cycliste métropolitain inscrit au challenge national participera aussi à un challenge "vélotaf", lancé spécialement pour les salariés. Pour ce challenge spécial, seuls les trajets domicile-travail réalisés sur le territoire de Rennes Métropole sont pris en compte.

Des vélobus (ramassages collectifs à vélo) sont également organisés, en partenariat avec l'association Rayons d'Action, au départ de plusieurs communes de la métropole et de quartiers rennais, à destination des principales zones d'activités. Cette initiative vise à permettre aux salariés de découvrir la pratique du vélotaf (trajet domicile-travail à vélo), et, potentiellement, de l'adopter durablement.

De multiples animations autour du vélo sont également proposées sur toutes les communes de la métropole : balades à vélo, marquage bicycode, ateliers d'entretien, etc. La programmation complète est en ligne sur le site de [Mai à Vélo](#).

## **Apprentissage du vélo, Maison du Vélo Mobile...comment Rennes Métropole et la ville de Rennes sensibilisent au vélo**

Depuis 15 ans, la ville de Rennes forme les élèves des écoles élémentaires à l'apprentissage du vélo : dans les écoles, avec les éducateurs sportifs de la ville de Rennes (plus de 1 000 élèves concernés chaque année), ou au centre de loisirs de la Prévalaye, avec la vélo-école Roazhon Mobility qui encadre des cycles de "Savoir Rouler à Vélo" pour environ 500 élèves par an.

Des "Parcours Vélo Patrimoine" seront proposés en juin 2025 aux classes ayant suivi le cycle de "Savoir Rouler à Vélo". Encadrés par l'association Roazhon Mobility, ils permettront aux élèves d'appréhender la circulation à vélo en ville en "conditions réelles", tout en (re)découvrant des sites historiques et patrimoniaux rennais.

Rennes Métropole finance également des journées de sensibilisation au vélo et des cycles de Savoir Rouler à Vélo, encadrés par Roazhon Mobility.

L'association Roazhon mobility donne des cours à tous, pour tous les âges et tous les niveaux. À Rennes, en plus de l'accompagnement de ses adhérents, l'association propose également aux parents des quartiers de Maurepas, de Cleunay et du Blossne l'action "Tous en selle", pour amener vers le vélo un public qui en est souvent éloigné, tout en développant la confiance en soi et le lien parent-enfant. Cette action est notamment soutenue par le dispositif des cités éducatives. Un temps de remise de diplômes sera organisé par la ville de Rennes, pour féliciter les élèves ayant terminé leur cycle d'apprentissage.

### **Maison du Vélo mobile**

En complément de la Maison du Vélo, située dans le quartier de la gare à Rennes et dédiée à l'information sur l'ensemble des solutions de location (STAR le vélo, locations de courte ou longue durée de vélos et trottinettes, tous types confondus), Rennes Métropole propose également un dispositif itinérant : la [Maison du Vélo mobile](#).

Ce bus aménagé circule dans les communes de la métropole et les quartiers rennais afin d'offrir des animations de sensibilisation et d'information — marquage Bicycode, ateliers d'auto-réparation, remise en selle, etc. Ce dispositif est co-construit en partenariat avec plusieurs associations locales (Rayons d'Action, La Petite Rennes, Roazhon Mobility...).

### **La 4ème édition du Baromètre vélo : les votes sont ouverts jusqu'au 2 juin !**

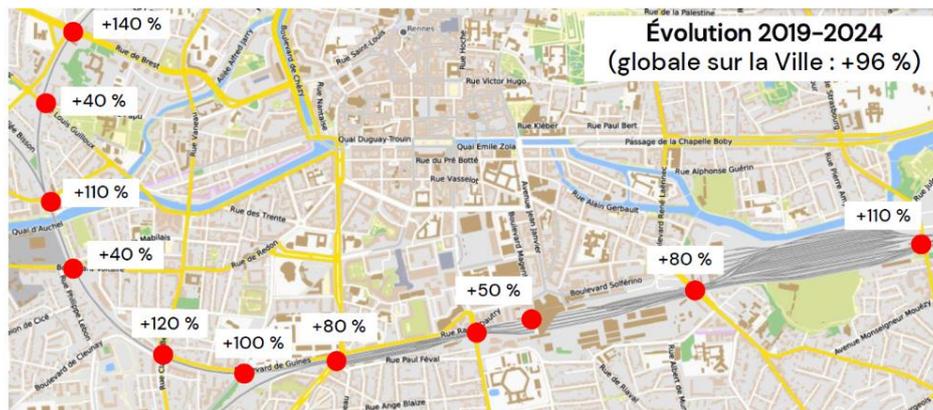
Le Baromètre vélo est un outil de démocratie participative, qui donne la parole à tous, pour partager leur expérience et ressenti sur leur quotidien à vélo. Son but : coconstruire une politique cyclable inclusive et solidaire qui permet à chaque personne de se déplacer à vélo en toute sécurité.

Les habitantes et habitants de Rennes Métropole sont invités à donner leur avis sur le climat cyclable des communes où ils vivent ou qu'ils parcourent sur leurs trajets quotidiens sur [www.barometre-velo.fr](http://www.barometre-velo.fr). Ces dynamiques favorisent le dialogue en vue d'accélérer le développement du vélo.

## Plan de déplacements urbains : où en est la pratique du vélo à Rennes Métropole ?

Selon le tableau de bord de suivi du Plan de déplacements urbains 2020-2030 de Rennes Métropole, piloté par l'Audiar en lien avec les services métropolitains, l'usage du vélo est en forte progression sur la Métropole, porté notamment par Rennes et sa première couronne.

À Rennes, l'usage du vélo continue sa **progression : entre 2019 et 2024, le trafic moyen journalier en semaine est en hausse de 96 %**. Cette dynamique autour du vélo, portée par la part croissante des vélos à assistance électrique, s'étend aux communes de la 1<sup>ère</sup> couronne qui bénéficient désormais de continuité cyclable depuis/vers Rennes grâce aux liaisons du Réseau Express Vélo (REV) mises en service ces quatre dernières années.



## Réseau express vélo (REV) : les prochaines étapes

Projet structurant en matière de mobilités actives sur le territoire, le Réseau express vélo (REV) prévoit de relier Rennes et 15 communes de la première couronne de la métropole. D'ici fin 2026, les 14 liaisons du REV représenteront 104 km de liaisons cyclables permettant d'assurer la continuité, la lisibilité et la sécurité des aménagements pour encourager la pratique du vélo, alternative à la voiture. 80 % des habitants de Rennes Métropole seront desservis.

Les années 2023 et 2024 ont été marquées par la livraison de plusieurs tronçons importants, la poursuite des travaux et le début des opérations sur d'autres itinéraires.

Les itinéraires livrés depuis 2024 :

- Rennes - Vern-sur-Seiche ;
- Rennes - Le Rheu ;
- Rennes - Montgermont ;
- Rennes - Noyal-Châtillon-sur-Seiche ;
- Rennes - Pacé ;
- Rennes - Cesson-Sevigné.

Six itinéraires à venir en 2025 et 2026 :

- Rennes - Chartres-de-Bretagne ;
- Rennes - Acigné ;
- Rennes - Betton ;
- Rennes - Saint-Jacques - Bruz ;
- Rennes - Chantepie ;
- Rennes - Saint-Grégoire ;
- Rennes - Thorigné-Fouillard.

En complément, Rennes Métropole continue de développer ses infrastructures cyclables, avec **256 km du schéma directeur vélo réalisés**.